



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

du 04 octobre 2014

Présents

Didier Rami, Bernard Barascud, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pascale Hautefort, Josèphe Lamothe, Isabelle Moreau, Michel Pascal, Nicolas Jonette.

Excusés

Thérèse Droui, Claudie Gallet, Pierre-Jean Gaubil, Christine Marleaux.

Ordre du jour :

- trophées et récompenses : Ligue, Scratch, Championnats de France
- Open de France
- subvention aux Jeunes en Pôle et à l'INSEP
- sélectif Championnat du Monde 3D
- Plan de Développement
- Semaine des Championnats de France Jeunes
- Groupement d'employeurs
- Parcours de l'Excellence Sportive Régionale
- Centre d'Entraînement régional
- Questions diverses :
défibrillateurs, transport d'arc, Résolument Féminin, changements, réunions de l'ETR
- Candidature

TROPHÉES ET RECOMPENSES

Trophées de Ligue

Il s'agit d'une dépense de 3 000 € par an, somme d'autant plus conséquente que les subventions sont en baisse : moins 3 000 € pour la subvention du Conseil Régional, équivalente pour le CNDS, mais prime à l'emploi comprise ! Il est nécessaire de faire des économies, d'autant que certains gagnants très titrés ont peu de considération pour leurs trophées en raison de leur accumulation.

Il reste environ 40 trophées. Il est proposé de remplacer par des médailles, voire par des diplômes pour les 2èmes et 3èmes. Après discussion, il est décidé que les 1ers auront des médailles dans un étui, et que les 2è et 3è auront des médailles moins belles.

Didier RAMI et Jo LAMOTHE chercheront un fournisseur pour un volume de 500 médailles.

Scratch

Actuellement, les prix sont donnés selon le nombre de sélectionnés dans chaque catégorie. Cependant, il semble anormal que des catégories touchent plus d'argent que les médaillés des championnats de France, dont le nombre est en augmentation cette année.

Un plafond est donc fixé à 200 € maximum, l'argent supplémentaire étant reversé sur le poste « récompenses aux médaillés des championnats de France »

Championnats de France

en 2014, les archers de Midi-Pyrénées ont remporté 40 médailles : 11 en or, 21 en argent et 8 en bronze, hormis Beursault qui a lieu ce week-end. Les récompenses : 120 € au 1er, 80 € au 2ème, 40 € au 3ème.

Mélanie Gaubil sera également primée pour sa médaille d'argent aux JOJ (Jeux Olympiques de la Jeunesse)

Il est remarqué que les médailles sont particulièrement remportées par des archers en Nature et 3D, et qu'il y a beaucoup de participants aux Championnats, alors qu'ils sont peu nombreux dans les disciplines sur

cibles anglaises.

OPEN DE FRANCE

L'Open 2015 aura lieu près de Vierzon. Le lieu étant connu, le gîte a été retenu ; il comporte une cuisine ce qui permettra de réduire les frais de restauration. On pourra peut-être envoyer plus d'équipes: 2 masculines, 2 féminines, plus une équipe Jeunes mixte : les frais de déplacement et hébergement seront les mêmes, seul le nombre de repas sera augmenté.

Les responsables de la Commission présentent leurs excuses au Président Didier RAMI : les réservations doivent se faire très vite si on veut profiter d'un meilleur rapport qualité-prix à proximité du lieu de compétition.

SUBVENTIONS AUX ARCHERS DE HAUT NIVEAU

La subvention attribuée par le CNDS est inférieure de 5 000 € à ce qu'elle était précédemment.

Après discussion, il est décidé:

–que Mélanie GAUBIL recevra la même aide de 500 € par trimestre pour ses frais à l'INSEP ;

–qu'en Pôle, Adrien GOUTELARD et Jacques DEBRUYNE recevront toujours 250 € par trimestre, plus aide à l'achat de matériel ; cette aide sera versée sur demande précisant la nature de l'achat, signée par l'entraîneur du Pôle. La somme est toujours de 900 € maximum pour l'année.

Le Comité de Ligue maintient volontairement la même aide aux jeunes archers en Pôle et à l'INSEP, malgré la baisse de subvention, misant sur l'avenir de nos archers.

SELECTIF CHAMPIONNAT DU MONDE 3D

La Ligue désirerait présenter la candidature d'un club de Midi-Pyrénées pour l'organisation de ce sélectif. Il s'agit de 3 jours de compétition, avec une forte intendance à assurer, mais permet au club support d'avoir une petite retombée financière.

Maurice DEJEAN demandera le cahier des charges afin que le club qui désirerait présenter sa candidature puisse le faire en toute connaissance de cause.

PLAN DE DEVELOPPEMENT

La DRJSCS a rédigé une évaluation (année 2013) des PDD des ligues et comités régionaux; sur 87 structures et ses 32 « olympiques », 16 de ces dernières ont participé, dont le tir à l'arc.

En Midi-Pyrénées, notre sport se situe dans la moyenne par rapport au nombre de licenciés (entre 1 000 et 5 000), à l'adresse du siège social (dans le 31), à la taille du Comité Directeur (10 à 20 membres).

Nous sommes en déficit par rapport à l'emploi, au public féminin, à la formation d'état ; également dans l'organisation d'événements importants, nationaux ou internationaux.

Me Patricia MARTIN, de la DRJSCS, a proposé une entrevue pour discuter de l'évaluation globale du PDD 2013-2016 de notre Ligue .

Bernard BARASCUD signale que nous devons nous caler sur l'année légale dès que possible pour les évaluations du Plan et l'harmonisation avec les autres Comités et la DRJSCS.

Actuellement, nous devons évaluer par un pourcentage de réussite les objectifs qui ont été fixés.

Proposition : échanges avec le Comité Départemental qui reçoit l'AG, une heure ou 3/4 h avant celle-ci. Qui organisera l'AG en 2015 ? un club et le CD du Tarn-et-Garonne seront contactés à cet effet.

Ce pourrait donc être ce département qui inaugurerait ces échanges.

Prochain objectif : faire vivre le Centre d'Entraînement Régional afin d'avoir des médaillés en Fita.

Via le CROS, la Ligue de Golf propose une journée de rencontre entre les administrateurs des comités régionaux, les agents de la DRJSCS; c'est Bernard BARASCUD, informé par ailleurs, qui demande à Didier RAMI s'il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'il réponde favorablement à l'invitation.

La Fédération Nationale des Joinvillais a maintenant un Comité Régional en Midi-Pyrénées, et organise un challenge « Jeunes talents ». Nous pouvons proposer 4 candidats au plus, âgés de 15 ans maximum. Nicolas JONETTE est chargé de faire une sélection.

SEMAINE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES

La Ligue a envoyé 3 équipes : Minimes garçons, Cadettes-Juniors filles, Cadets-juniors garçons. Une équipe Minimes filles était prévue, mais la défection de l'une des meilleures compétitrices a amené la Ligue à ne pas laisser partir une équipe trop faible.
Les résultats : MH : 19èmes ; CJF : 7èmes ; CJH : classés 9èmes, il leur manquait le point de bonus et ils finissent 12èmes au classement.
A noter que les équipes qui montent sur le podium sont des équipes en Pôles ou en ETAF.
A nous de changer nos structures pour que nos jeunes progressent et puissent un jour être dans les premiers.

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SUR LE GERS

Un Groupement d'Employeurs a été formé par le CD 32, les clubs d'Auch, L'Isle-Jourdain, Condom et la Ligue. En fait, la part Ligue est au plus égale à ce qu'elle donnait jusque-là pour les interventions des cadres techniques.

Le Gers est un département de 300 licenciés très rural. Pourtant, il a réussi à créer un emploi à temps plein, réparti selon les besoins des clubs, sur de l'animation en temps scolaire, de la formation de l'entraînement... Le montage financier permet la lisibilité sur 8 à 10 ans.

Jérôme TARBOURIECH a été embauché sur ce poste comme « agent de développement » ; il intervient entre autres sur un collègue, ce qui permet d'aider à financer son poste. Isabelle MOREAU signale que des actions demandées par des collectivités ne peuvent se faire car il y a trop de demandes. Le temps doit être utilisé prioritairement au bénéfice des clubs qui doivent grandir en licenciés et en performances : c'est l'objectif premier de cet emploi.

Le coût global pour l'année est de 29 900 €, pour un salaire mensuel brut de 1740 € (taux horaire 11,50 € la première année).

La Ligue participe à hauteur de 275,92 € par mois. Du coup, Le taux horaire payé pour des interventions ligues menées par J.TARBOURIECH est largement inférieur au taux horaire auquel nous le payions en passant par des contrat de travail occasionnel (11,5 Euros contre 38 euros)

Le Groupement d'Employeurs utilise Profession Sport pour se décharger de la gestion, et n'a donc qu'à régler l'ensemble salaire+charges.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE REGIONALE

Orienté vers le tir olympique, il connaît une baisse du nombre de Jeunes en Fita, alors que le niveau des meilleurs monte régulièrement.

Le PESR ne correspond plus à nos attentes. Les Groupes Espoir sont financés par les Comités Départementaux, pour qui c'est une lourde dépense financièrement. Les entraîneurs restent en retrait et s'occupent souvent moins des Jeunes en G.E. Une seule exception : le Lot, dont le G.E. fonctionnait bien. Cela a amené une réflexion au sein de l'ETR : faut-il conserver la formule « on sélectionne et on suit », ou bien changer -ce qui se fera maintenant- : « soutien de l'entraîneur et l'archer en bénéficie »

Les stages Tremplin, Groupes Espoir, Groupe Elite sont remplacés par une demi-journée Entraîneur plus groupe d'archers, pour travailler sur quelques points :

- « Plateaux techniques » pour les débutants jeunes et adultes, les adultes étant les « moteurs » ;
- Clubs ETAF pour le soutien et l'accompagnement technique pour les Poussins, Benjamins, Minimes.
- groupes régionaux : sélection de 15 à 20 archers et regroupement sur 2 jours : il est prévu 7 regroupements Jeunes et 4 regroupements Adultes (arcs classiques et poulies) ;
- stage spécifique pour ceux qui désirent entrer en Pôle
- groupe Elite : pour ceux qui veulent participer à des championnats internationaux (post-bac)

CENTRE D'ENTRAINEMENT AU CREPS

Cela avance peu, il y a toujours des négociations. Le DTN a donné son accord mais pour un centre non inscrit dans la liste des Pôles. Il y a maintenant des problèmes pour l'installation du pas de tir (2 arbres protégés gênent)

En cas de besoin : plan B : se replier sur Paul Sabatier (donnant-donnant, il faudra faire des actions, en particulier de formation) ;

plan C : utiliser des installations proches existantes (TAC ou autre club) avec le CREPS non loin, ou même Balma dont les 2 clubs viennent de fusionner.

L'aide à l'emploi accordée oblige la Ligue à employer un cadre à partir du 1er novembre. Une annonce a été largement diffusée ; un seul candidat a répondu, il sera entendu en entretien d'embauche à la fin de la

réunion.

QUESTIONS DIVERSES

Défibrillateurs

Les électrodes et les batteries sont périmées ; le fabricant peut en fournir d'autres pour un coût d'environ 80 €, à multiplier par 2 défibrillateurs. Commande sera passée au fabricant.

Transport d'arc

L'archer doit avoir sa licence avec lui quand il transporte son arc, ce qui pose le problème des licences dématérialisées. Il est donc préférable d'imprimer sa licence et de la laisser avec son matériel. De plus, les arcs doivent soit être démontés, soit être rangés dans des malles de transport

Résolument féminin

Une seule équipe s'est inscrite ; du moment qu'elle répond aux critères de participation, il est logique qu'elle gagne. Le challenge sera reconduit l'an prochain, car on ne peut juger sur une seule année, d'autant que les problèmes de site ont largement perturbé l'annonce et le début du challenge.

Changements dans les clubs

-CD 32 : Dominique CADEILLAN est la nouvelle Présidente, Francis COLOMBO est trésorier et Isabelle MOREAU secrétaire.

-Josèphe LAMOTHE est maintenant au club de Biars

-Le club de L'Union est indépendant de l'ASU (en liquidation) et s'appelle maintenant « L'Union Tir à l'Arc » ; leur salle de tir est dans un boulodrome en cours d'aménagement (éclairage, mur de stramit...) et ils auront plus de créneaux dans la semaine.

-Le club de Cahors vient d'avoir son assemblée générale et changera de président jeudi.

-Les clubs CAB et BTA de Balma ont fusionné pour devenir le CABTA

-Le club de Souillac est devenu autonome.

-Decazeville n'a plus de club ; le matériel est récupéré peu à peu par le CD 12, tandis que le club de Viviez occupe le parcours avec l'autorisation du propriétaire, ce qui semble déplaire à la Mairie.

Le trésorier du club de Decazeville et le CD 12 gèrent la liquidation.

CANDIDATURE DAMIEN GARRABE

L'aide demandée était pour 20 h par semaine ; la subvention est calée sur un mi-temps. L'embauche devant commencer au 1er novembre, alors que rien n'est prêt au CREPS, l'ETR en la personne de Nicolas JONETTE est chargé de lui confier des missions, dont le soutien aux clubs et principalement ceux qui désiraient devenir club ETAF (Pamiers est dans ce cas), les Groupes Régionaux, la partie Elite.

Présentation du candidat : 26 ans, archer depuis 14 ans à l'Union, puis à Blagnac.

A participé à divers championnats de France, et a fait partie du Haut Niveau pendant 7 ans ; a participé à la sélection pour les JO de Londres.

Diplôme : DEJEPS ; au sein de l'ETR : formation des Entraîneurs 1, des Assistants Entraîneurs ; a fait partie des CDED, puis a été entraîneur d'un Groupe Espoir jusqu'à la saison dernière ; a travaillé sur L'Union à la création d'une école de tir à l'arc, a aidé au développement de la structure, a assisté les archers pour qu'ils atteignent leurs objectifs sportifs.

Nicolas JONETTE fait valoir sa bonne connaissance du Haut Niveau qui l'aidera pour entraîner les archers.

Didier RAMI confirme à Damien son embauche sur un poste à mi-temps à partir du 1er novembre.

Les personnes relais seront Nicolas JONETTE : les clubs formuleront leur demande, via l'ETR ; et Isabelle MOREAU qui vérifiera l'emploi.

Prochaine réunion : samedi 29 novembre (ou en cas de problème le 13/12)